

**Organisme de formation UN + Formations - SIRET 81949915300057**

**Référence et intitulé :** FI02 - Revenus fonciers : Les déclarations 2044 ligne par ligne

**Durée :** 03h30 (210 minutes)

**Type :** Classe virtuelle

**Public :**

- Comptables et gestionnaires gérance
- Juristes immobiliers
- Conseils en gestion de patrimoine

**Objectifs pédagogiques :**

- Contrôler la véracité des informations fiscales transmises aux bailleurs dans le cadre des revenus fonciers
- Communiquer efficacement avec ses clients bailleurs
- Adapter ses réponses à l'actualité

**Prérequis :**

- Avoir des bases en fiscalité immobilière et en gestion des revenus fonciers.
- Comprendre les obligations déclaratives des bailleurs et les éléments à vérifier.
- Être à jour sur les évolutions législatives et fiscales pour conseiller avec précision.

**Programme :**

#### 1-LES RECETTES IMPOSABLES

- De la ligne 211 à la ligne 213

#### 2-LES CHARGES COURANTES

- De la ligne 221 à la ligne 227 (hors 224)

#### 3- LES CHARGES DE TRAVAUX

- La ligne 224
- Les dernières jurisprudences

#### 4- LES CHARGES DE COPROPRIÉTÉ

- De la ligne 229 à la ligne 230

#### 5- LES CHARGES FINANCIÈRES

- La ligne 250

## Moyens pédagogiques :

- Séance de formation en salle.
- Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur <https://unplusformations.immo/login/>

## Moyens d'évaluation :

- Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à la fin de la formation (réalisée en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur <https://unplusformations.immo/login/>).

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

- Questionnaire d'évaluation de la formation.

Coordonnées pour support :

- e-mail : [contact@unplus.fr](mailto:contact@unplus.fr)



UN+  
FORMATIONS